



CYCLEVIA

L'éco-organisme de la filière
des huiles et des lubrifiants.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CYCLEVIA LANCE "REGENERATION 2024" UN PROJET D'ENVERGURE POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA CIRCULARITÉ DES HUILES

Rueil-Malmaison, le 16 février 2024

Après deux ans d'activité, Cyclevia, l'éco-organisme des huiles et des lubrifiants, lance ce jour un important appel à projets visant à l'implantation, en France, de la première unité de régénération d'huiles usagées capable de produire des huiles de base de groupes 2 et/ou 3. L'initiative est très attendue par la filière car elle boostera dans les années à venir le volume et la qualité des huiles régénérées exigés par un marché attentif à l'environnement et en quête d'excellence.

Un projet d'excellence, unique en France

Dans le cadre de son agrément et selon l'engagement pris dans son cahier des charges, Cyclevia travaille depuis bientôt un an à la mise sur pied d'un projet d'envergure nationale permettant à la régénération française de se hisser à un niveau d'excellence, attendu aussi bien par les formulateurs français que par les industriels utilisateurs de lubrifiants.

REGENERATION 2024, l'appel à projets mis en ligne aujourd'hui par l'éco-organisme, a pour but de permettre l'implantation, dans le délai de l'agrément de Cyclevia (d'ici le 31 décembre 2027), d'une unité opérationnelle de production d'huile de base régénérée de groupes 2 et/ou 3. Autrement dit, une huile régénérée de grande qualité qui présenterait les caractéristiques suffisantes pour être incorporée dans les lubrifiants « neufs » destinés aux matériels de dernière génération, et notamment aux moteurs Euro 5 et 6. Cette nouvelle unité nécessitant de très lourds investissements produirait plusieurs dizaines de milliers de tonnes d'huiles régénérées par an.

Ce projet constitue pour Cyclevia une étape importante dans sa construction vis-à-vis des acteurs du marché. Il est aussi une nouvelle preuve de son apport bénéfique envers la filière. Sujet stratégique et d'avenir par excellence, la régénération sera demain au cœur de tous les enjeux.



CYCLEVIA

L'éco-organisme de la filière
des huiles et des lubrifiants.

Un soutien à la hauteur de l'enjeu

Cyclevia, au-delà de son rôle d'initiateur du projet et de pilote de l'appel d'offres, apportera au candidat retenu un soutien conséquent à la solution industrielle qu'il mettra en place. Une participation financière, d'un montant estimé à 7 millions d'euros (HT) et définitivement fixé à l'issue de la phase finale de présentation des projets, lui sera attribuée.

Une fois l'unité industrielle sortie de terre et opérationnelle, l'éco-organisme fournira à son exploitant un soutien spécifique pour toutes les huiles de groupes 2 et/ou 3 sortantes et mises sur le marché en France. Cette aide pourra être cumulée avec le soutien déjà en place, qui consiste à gratifier les régénérateurs qui s'approvisionnent en huiles usagées collectées en France.

Cyclevia s'emploiera aussi plus globalement à identifier et à faciliter de nouveaux débouchés pour l'huile régénérée.

Les candidats, capables de répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité du cahier des charges et à l'investissement financier qui en découle, auront jusqu'au 30 septembre 2024 pour déposer leur dossier. L'examen des candidatures prendra fin en décembre 2024 et la décision d'attribution du projet aura lieu entre le 1^{er} et le 15 février 2025.

"Si la « circularité » n'a jamais été aussi présente dans les conversations, force est de constater que l'économie « linéaire » (extraire > fabriquer > consommer > jeter) telle que nous la pratiquons depuis 200 ans, est encore la norme. Cet appel à projets, au même titre que les autres initiatives de Cyclevia, tend à prouver qu'il est possible d'agir et de faire bouger les lignes. De la même façon, ce projet unique en France s'inscrit dans la politique de réindustrialisation menée par les pouvoirs publics, créatrice d'innovations et d'emplois." confie André Zaffiro, Directeur général de Cyclevia

Cyclevia, à l'origine d'une nouvelle dynamique pour la filière

Avec 209 000 tonnes d'huiles usagées collectées en France en 2022 dont 79% orientées vers la régénération, la filière des huiles et des lubrifiants est plutôt efficiente. Cependant, l'arrivée de Cyclevia en mars 2022, a permis de donner un nouveau cadre à la filière et d'initier la dynamique indispensable à l'atteinte des objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics. À ce titre, en 2027, 90% des huiles collectées devront être régénérées.



CYCLEVIA

L'éco-organisme de la filière
des huiles et des lubrifiants.

La régénération française en quête de qualité

75% des huiles usagées collectées en France restent sur le territoire pour y être régénérées. Un marché que se partagent deux acteurs français situés dans le Nord de la France. Les 25% restants sont soit régénérés en Europe, soit valorisés en énergie au sein de cimenteries et de centrales thermiques.

Les huiles régénérées en France, toutes de groupe 1, si elles trouvent des débouchés, ne répondent pas aux évolutions de la filière et à la qualité attendue par les formulateurs de lubrifiants qui représentent la plus grande part du marché français. En l'absence d'offre de ce type sur le territoire, nombre de ces derniers s'approvisionnent alors en huiles de base régénérées de groupes 2 et 3 dans d'autres pays d'Europe, notamment en Allemagne et en Italie. Mais là encore, les volumes disponibles se révèlent insuffisants pour tous les satisfaire, compte tenu de la demande qui ne cesse de croître.

Régénérer aussi l'image

La qualité insuffisante des huiles régénérées sur le territoire fait peser sur la filière une image négative qui doit être améliorée. Portée par cette future unité de production dernière génération, unique en France et rare en Europe, c'est l'image de toute la filière que Cyclevia s'emploiera à revaloriser, à commencer par celle des huiles régénérées elles-mêmes : des produits que les formulateurs comme les détenteurs – professionnels et particuliers – seront fiers d'utiliser.

>> Retrouvez toutes les informations relatives à l'appel à projets sur cyclevia.com

À PROPOS DE CYCLEVIA



Né de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020, Cyclevia est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Il répond au principe de responsabilité élargie du producteur (REP). Société privée à but non lucratif et agréée par l'état en mars 2022, elle réunit aujourd'hui 300 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant plus de 90% du marché. L'éco-organisme soutient en France, par le biais des éco-contributions versées par ces derniers, la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière.